

Réf: Dossier 300745

Avis de constitution

SOCIETE « DIA-PRESTATION »

Siège ABIDJAN PLATEAU FACE AU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIA-PRESTATION »

Objet : - TRANSPORT
- FOURNITURE DE BUREAU ET MATERIEL
INFORMATIQUE
- LOCATION
- MANUTENTION ET LOGISTIQUE
- PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU FACE AU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03451 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21303/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

